

# L'INCORRUPTIBLE DU COLIS



## Sale temps au Courrier/Colis...

Le PDG du groupe La Poste l'avait déjà annoncé « Si Amazon voulait la livraison le dimanche, La Poste en serait ».

**Aujourd'hui, les choses se précisent :**

Après l'avoir testé pendant un an avec le site de commerce en ligne Cdiscount, le groupe présentera ce nouveau service au mois de septembre.

Tous les colis ne seront pas concernés. « Les colis seront dans un premier temps **essentiellement** livrés par des sous-traitants de Chronopost ». Ils ne livreront les colis le dimanche que si les achats sont effectués auprès de commerçants par des consommateurs ou par des professionnels ouverts le dimanche.

Si un particulier veut faire la même chose, ça ne fonctionnera pas. « **C'est la vision du service public de nos dirigeants** ».

En acceptant de mettre en place la livraison le dimanche, La Poste se soumet volontairement aux géants du cybercommerce et plus particulièrement à Amazon. Alors que nous savons tous très bien qu'il n'existe pas de concurrence sur le marché du colis, « **capable de faire de la livraison des colis du lundi au samedi en 24h, sur toute la France, sans même parler de la livraison le dimanche** ».

Pour **SUD PTT**, la direction va profiter du délire des actionnaires et des géants de la vente en ligne, pour précariser au maximum son personnel et modifier profondément son modèle social.

Les gains financiers espérés avec ce genre de modèles sociaux sont humainement catastrophiques.

Cette décision aura des impacts pour l'ensemble du personnel de la branche Courrier/Colis « **Impact sur les conditions de travail et sur la vie privé** ».



**SUD PTT luttera au côté du personnel opposé à cette régression par tous les moyens possibles, jusqu'à l'obtention de cette revendication.**

---

## LA PRÉCARITÉ À TOUT PRIX !

---

Depuis des années, la direction de la DOT Colis et de la PFC rêve d'utiliser des agents sous contrat GEL, « Groupe Employeur Logistique ».

Avant même la déréglementation du Code du travail faite par HollandE et Macron, ce genre de contrat précaire existait. Une magouille patronale pour détourner et déroger aux lois et règlements en vigueur « ou le salarié est à la merci du patron et de ses commandes ». Le tout basé sur un salaire de misère : « le but principal étant de diminuer le coût du travail et de bénéficier d'une flexibilité écoœurante ».

Avec ce genre de contrat, c'est le groupement qui sera l'employeur et non l'entreprise utilisatrice. À partir de là, suivent le groupement et son mode de fonctionnement. Il faut regarder à deux fois pour savoir si la zone géographique « est clairement limitée ou pas », inscrite dans ses statuts et dans le contrat. En effet si l'une est à Rennes, et l'autre à Marseille, cela signifie que le salarié en contrat GEL pourra travailler un jour à Rennes et le lendemain à Marseille.

**SUD PTT** est contre tout ce qui rabaisse l'être humain, les sous-catégories, les sous-hommes, les sous-payés, les sous-traitants... (qui exclut toute égalité).

### En conclusion :

**SUD** n'est pas contre le fait que chaque homme et femme puissent avoir un travail pour vivre mais **SUD** est contre le travail qui a pour seul but de maintenir des hommes et des femmes dans la précarité la plus totale. Le seul but étant de satisfaire les envies financières des hauts dirigeants afin qu'ils puissent s'attribuer des revenus indécents.

Pour **SUD** d'autres choix sont possibles : il faut d'abord réussir à remettre "l'humain" au centre des débats.

---

## APRÈS LE 12 LA LUTTE CONTINUE

---

**SUD PTT** était présent le 12 septembre à la manifestation contre la déréglementation du travail organisé par les ordonnances MACRON à l'appel des syndicats et des organisations politiques. Cet appel a sonné le début d'un mouvement qui s'inscrit dans la durée, comme avec la loi El khomri.

Une majorité des manifestants qui était présents ne compte pas en rester là et obtenir le retrait des ordonnances MACRON.

**SUD PTT** invite tous les agents de la Poste et des autres secteurs à rejoindre la lutte dans la rue :

Si vous refusez de voir votre salaire baisser.

Si vous refusez d'être menacé de licenciement.

Si vous refusez d'être de la chair à patrons, de la chair à MACRON.

Il est de votre devoir de citoyen de rejoindre la lutte, venez défendre vos droits, votre avenir, celui de vos enfants et de vos proches...

---

## CETTE LOI EST DANGEREUSE ET DOIT ÊTRE RETIRÉE !

---

---

## INFO !

---

**SUD PTT** a mandaté Guillaume FALIGOT au CHSCT de la PFC en remplacement de Frédéric PERDRIEL. Depuis cette date, le personnel peut s'adresser directement auprès de Guillaume sur tous les sujets de santé et sécurité au travail.

---

## CHANTAGE 2017

---

Pour nos dirigeants qui respirent l'intelligence, les postiers ne sont pas encore suffisamment à la botte du patron. La direction ne supporte plus l'absentéisme du personnel pendant ou après la période.

Elle a décidé de mixer *les primes challenge* et *surbonus* et de créer « *le nouveau Challenge* ». Avec une modification importante de la période pour l'attribution de cette prime liée uniquement au présentéisme.

Ce nouveau challenge n'est pas une avancée pour le personnel, bien qu'il soit demandeur depuis plusieurs années d'une reconnaissance financière supplémentaire pour le travail effectué pendant la période.

Avec un trafic en forte hausse, de très mauvaises conditions de travail et un recours surdimensionné à du personnel précaire non formé.

La période telle qu'on la connaissait « du 1<sup>er</sup> au 24 décembre » va être très longue à partir de cette année. Nos vicieux dirigeants ont décidé de modifier la durée de cette période en la portant du 15 novembre au 24 décembre 2017.

Le montant du nouveau Challenge est porté à **500 euros bruts**, pour le rallongement de la période de chantage qui est fait aux agents ou « une absence pour maladie ou pour fait de grève » suffira pour vous supprimer l'intégralité de cette prime.

Depuis la mise en place de la prime challenge, **SUD PTT** s'est opposé à cette prime, même sur 24 jours. Ce n'est pas en rallongeant la durée de cette prime et en officialisant cette prime sous forme d'accord soumis à signature **d'organisation syndicale pro-direction**, que cela nous fera changer d'avis.

**SUD PTT** est opposé à toutes les primes par principe. **SUD** réclame un salaire décent pour toutes et tous et un 13<sup>ème</sup> mois. Ce n'est pas avec une prime de 10 euros par jour que la direction va motiver et récompenser comme il se doit le personnel. Personnel qui produit par son travail la richesse qui permet à notre PDG de toucher plus de 1200€ par jours, 365 jours par an « **même les jours où il est absent au travail** ».

---

**Pour toutes ces raisons, SUD PTT n'a pas signé l'accord challenge...**

---

Pour certaines organisations syndicales, l'analyse n'a pas été la même. Elles n'ont pas hésité à signer l'accord : « elles ont même sans doute proposé à la direction d'étendre cette prime sur toute l'année dans le prochain avenant challenge ... »

## VOLEUR OU TERRORISTE ?

Ceux qui dirigent l'état ou les grandes entreprises ont une bien piètre opinion des salariés qui produisent les richesses du pays et ils n'ont surtout aucun respect pour tous ceux qui leur permettent de bâtir leur empire financier.

Pour SARKOZY « si à 50 ans tu n'as pas une Rolex, c'est que tu as raté ta vie »

Pour HOLLANDE « nous sommes des sans dents, des pauvres »

Pour MACRON « nous sommes des fainéants, des illettrés(GAD) et il faut travailler pour se payer un costume comme le sien.....

Pour les hauts dirigeants de La Poste, c'est exactement le même comportement.

**Mais qu'avons-nous fait pour mériter d'être traités comme ça ?**

Le chiffre du colis se porte à merveille, avec une progression à deux chiffres. Ces dernières années, même le CUP et la QS sont au rendez-vous. Les cadres n'ont jamais eu de part variable aussi importante depuis longtemps.

Le PDG du groupe et les directeurs d'établissement n'avaient pas hésité eux aussi à le dire « **les agents sont tous des voleurs** » et aujourd'hui, ils ont décidé d'en rajouter encore une couche.

Pour accéder au hall de production des PFC, la direction veut faire installer des portiques de détection de métaux et faire appel à des vigiles. Non pas pour nous protéger mais pour vous surveiller.

Elle veut interdire à tous les agents de rentrer dans le hall d'exploitation avec son portable, avec son lecteur MP3.....Si pendant votre passage vous faites sonner le portique, les vigiles sont là pour vérifier le contenu de vos poches.

**C'est cela le bien-être au travail avec ce genre d'individu.**

**Les cons, ça ose tout, c'est même à ça qu'on les reconnaît.**

Quelle hypocrisie !!!!! Faire croire aux usagers que l'on peut avoir confiance en chaque postier, pour veiller sur vos proches, relever le gaz, pour livrer des médicaments, le recyclage de papiers de bureaux, vous livrer une pizza, vous installer la TNT.....Surprenant, non ?????

Mais attention avec ce genre de décision. C'est bien le choix de la direction et de toute la ligne hiérarchique qui affiche clairement qu'il ne peut y avoir aucune confiance en son personnel. En décidant de supprimer et d'interdire toute détention d'objet qui permettrait à l'agent de se sentir un peu mieux dans son travail.

**Comparons un peu :**

Y a-t-il des caméras de surveillance sur chacune des positions de travail à l'étage ? **(NON)**.

Y a-t-il même, une seule caméra de surveillance à l'étage de la direction ? **(NON)**.

La direction interdit-elle aux cadres l'utilisation du téléphone portable ou MP3 ? **(NON)**.

La direction interdit-elle aux cadres de quitter leur poste en dehors des temps de pause ? **(NON)**.

La direction interdit-elle aux cadres d'aller boire un café quand ils en ont besoin ? **(NON, elle leur offre gratuitement le café).**

**A l'étage, il n'y a que des Postiers de confiance mais au RDC, ce n'est pas la même chose.**

**P.F.C va bientôt vouloir dire pour nous « Pénitencier pour Fonctionnaires et Contractuels »**

